

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mars 2008

MENSUEL N° 116 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Vie associative

Qu'a fait WIQ en 2007 ?

A partir de cette année nous allons vous présenter, une fois par an, les actions principales entreprises par Wolu-Inter-Quartiers lors de l'année écoulée.

Une volonté de rendre notre travail plus visible et de rappeler que nous recherchons en permanence le dialogue et les collaborations, et cela, au profit du plus grand nombre.

En préambule, il est important de rappeler que notre association ne peut fonctionner que par l'action de ses membres, c'est-à-dire les représentants des 11 comités de quartiers actuellement affiliés à notre asbl, et qu'il existe une interaction continue entre WIQ et les comités dans le cadre de nombreux dossiers.

Notre conseil associatif, composé aujourd'hui de 6 personnes, s'est réuni 20 fois en 2007. Il assure, avec le coordinateur, le suivi des actions programmées, il réagit à l'actualité et gère les aspects administratifs. L'assemblée générale, composée de 30 personnes, s'est réunie 3 fois l'année passée. Elle fixe les objectifs généraux et participe au programme général des activités. Ces assemblées sont également des moments d'échanges et de solidarité entre les comités.

En matière de mobilité.

Le groupe de travail Montgomery – Meiser

Un groupe de travail s'est mis en place afin de mener à bien une réflexion sur cet axe qui, véritable autoroute urbaine, est une source de nombreuses nuisances. Wolu-Inter-Quartiers, en collaboration avec les membres du groupe de



Montgomery-Meiser : un axe qui mérite une requalification en boulevard urbain à dimension humaine.

travail, a transcrit dans un document final, les objectifs à atteindre, les demandes, les suggestions et les propositions émises lors des différentes réunions. Ce document a été édité en décembre et a été remis au cabinet du Ministre Pascal Smet en charge des Travaux Publics et de la Mobilité en Région bruxelloise.

Les fiches techniques mobilité

Nous avons également édité une nouvelle série de fiches techniques en ce qui concerne la mobilité : 93 fiches au total. Pour rappel, ce travail vient illustrer notre Charte de la mobilité pour Woluwe-Saint-Lambert, éditée en 2002. Plutôt axées sur la mobilité des piétons et des cyclistes, elles furent élaborées dans le cadre de « La semaine de la mobilité » et présentées à la



Ex. d'1 fiche : le coin Neerveld/Bobesco/Hymans manque de lisibilité pour toutes les circulations : une signalisation claire y est indispensable

presse durant celle-ci. Le suivi de ces fiches auprès des autorités compétentes sera effectué en 2008.

En matière d'urbanisme, notons le suivi des enquêtes publiques ; une quinzaine en 2007. Citons parmi celles-ci le projet de lotissement sur le bassin d'orage de Roodebeek, plusieurs enquêtes sur le site du Val d'Or, le cahier de charges de l'étude d'incidences pour l'extension du Woluwe Shopping Centre, l'implantation d'un parking de bus pour l'école européenne ou encore diverses demandes d'implantation de logements en intérieur d'îlots.



Le bosquet marécageux Hof ten Berg : un espace dont le biotope est à préserver face à l'urbanisation de la vallée de la Woluwe.

Notons également le travail que nous menons avec d'autres afin de sauvegarder le bosquet marécageux Hof ten Berg. Nous avons récemment accueilli avec plaisir la décision du Conseil d'Etat de suspendre le permis d'urbanisme délivré par la région pour la construction de logements sur cet espace. Dossier à suivre donc en 2008, tout comme la demande d'extension du Shopping dont l'enquête publique se déroulera sans doute vers la fin du premier semestre.

Le petit patrimoine

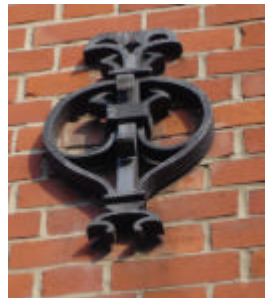
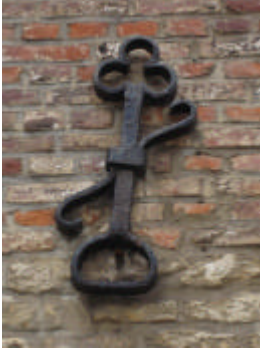
L'ancre

Afin d'éviter l'affaissement puis l'éventration des maçonneries il était indispensable d'armer les murs à l'aide de ferrures appelées « ancrés ».

Dans les constructions civiles du XV^e, on voit souvent des ancrés apparentes placées de manière à retenir le pavement extérieur des murs.

Ces ancrés affectent alors plusieurs formes décoratives.

Dans certains cas, comme dans les fermes et les maisons, les ancrés prennent la forme de chiffres pour indiquer la date de l'habitation.



Les pentures

Ce sont des barres de fer plates, qu'il faut percer tout au long pour les attacher contre la porte ; les pentures consolident ainsi la structure.

Parfois la paroi de ces portes comprend une double épaisseur de bois vertical, enserrée entre des traverses horizontales et un cloutage apparent renforce l'assemblage.

Les motifs ornementaux des pentures, d'un répertoire parfois très riche, sont d'inspiration médiévale et néo renaissance. Ils mettent en valeur la porte en bois vernie plutôt que peinte.

Geneviève Vermoelen



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert

Dans le cadre du réseau « **Nuit blanche à Woluwe-Saint-Lambert** », relevons la co-organisation de l'accueil du spectacle « **Dérappages** » par la compagnie Arsenic ; spectacle traitant du racisme au quotidien et de la montée de l'extrême droite. Cet événement a été mis en place dans le cadre des élections communales et législatives. WIQ a, par ailleurs, organisé une soirée débat sur le même sujet : « **Le Racisme au quotidien** »

Diverses participations

- Un partenariat avec l'Ecole des devoirs Andromède.
- Une participation au groupe des maîtres composteurs.
- Une présence au sein de l'assemblée générale et du Conseil d'Administration de Wolu-Culture et de Wolu-Services.
- Un administrateur à Inter-Environnement Bruxelles, une participation régulière à des groupes de travail.

En matière de communication, un bulletin d'information publié dix fois par an, avec sa page patrimoine fort appréciée et, en 2007, une série de 4 articles sur le développement durable. Signalons également la mise sur le réseau début 2007 de notre site internet (www.wiq.be).

En matière de participation, rappelons que les 11 comités de quartiers regroupés au sein de Wolu-Inter-Quartiers sont prêts à accueillir à tout moment de nouveaux membres pour les aider à participer à la vie de leur quartier. N'hésitez donc pas à les contacter.

Cependant, ces comités, issus au départ de l'envie de quelques habitants de participer à la vie citoyenne, ne couvrent pas l'entièreté du territoire de la commune. Et, s'il n'existe aucun comité là où vous habitez bien que vous estimez que ce serait peut-être bien nécessaire pour le quartier, alors, deux solutions s'offrent à vous. 1) Soit vous contactez quelques voisins et vous

créez un nouveau comité. Vous ne savez pas comment faire ? Nous pouvons vous aider dans ce domaine : quelques explications, quelques principes de base et quelques documents utiles vous aideront à y parvenir. 2) Soit vous estimez que cette démarche est trop lourde, mais que de réels problèmes existent près de chez vous. Nous pouvons, dans ce cas, pour autant que votre requête soit respectueuse de l'intérêt collectif, vous aider à l'analyse des problématiques et à la formulation de votre requête auprès des autorités compétentes. Nous pouvons également être le relais de vos préoccupations en y donnant écho dans notre bulletin

Voilà en quelques lignes, un bref tour d'horizon de la vie de notre association. Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 762 39 44 ou à visiter notre site internet : www.wiq.be.

Bernard Devillers

Liste des Comités de quartiers affiliés à Wolu-Inter-Quartiers

Noms de leurs représentants à l'AG de WIQ

Liste officielle votée par l'AG du 26 février 2008

•CITE HOF-TEN-BERG		
Mme Eulalia Lopez	Avenue Wolvens, 39	02/772 83 76
Mme Jeanne Nicolas	Avenue Wolvens, 49	02/772 05 97
Mme Nicole Warnier	Av. Hof-ten-Berg, 100/4	02/771 91 40
• DRIES		
Mr Raymond Frère	Rue Dries, 91	02/770 13 39
Mme Marie-Luce Graulich	Rue Dries, 179	02/762 29 62
• CAPRICORNE – PLEIADES – CONSTELLATIONS		
Mr Aimé Samyn	Av. du Capricorne, 10	02/762 24 54
Mr Jacques Clocquet *	Avenue du Bélier, 12	02/771 61 70
Mr Louis Gille	Av. du Capricorne, 28	02/771 63 98
• SCHUMAN – BOULEAUX – PEUPLIERS ET ENVIRONS		
Mr Marcel De Rongé *	Av. de la Charmille, 14/10	02/762 43 53
Mme Brigitte Platiau	Av. de la Charmille, 22/64	0485 18 54 20
Mr Jean-Pierre Vogt	Clos des Peupliers, 39	02/779 06 64
• DE CUYPER – DIX ARPENTS		
Mme Brigitte Marécaux *	Av. des Dix Arpents, 109	02/770 20 89
Mr J-P. Verherbruggen	Rue Th. De Cuyper, 283	02/771 00 65
• PREKELINDEN – BOIS DE LINTHOUT		
Mme Béatrix Tilquin *	Avenue Albertijn, 21	0477 84 27 05
Mr Jacques Bette	Avenue Albertijn, 47	02/736 54 09
• PARVIS ST HENRI		
Mme Geneviève Vermoelen *	Avenue du Castel, 90/7	02/735 03 65
Mme Anne Gruwez	Parvis St Henri, 11	02/733 07 78
Mme Fatima Ferreira	Av. de Broqueville, 15/6	02/732 67 16
• PETIT WOLUWE		
Mme Chantal Scohy	Rue de la Station, 88	02/762 33 11
Mr Vincent Courtejoie	Rue de la Station, 40	02/762 96 63
Mr Emmanuel Lothaire	Rue de la Station, 61	0495 47 89 89
• HYMANS – St LAMBERT		
Mr Geert Van Waeg	Rue St-Lambert, 133	02/770 74 54
Mme Gisèle Pirenne	Rue St-Lambert, 104	02/770 49 00
Mme Catherine Frenay	Rue St-Lambert, 71	0476 86 44 63
• BAS ROODEBEEK		
Mr Etienne Boon	Avenue Mullie, 30	0477 13 22 14
Mme Anne-Sophie Ghigny	Chée de Roodebeek, 108	02/771 95 66
Mr Guy Ralet *	Chée de Roodebeek, 95	02/770 33 93
• AQUILON		
Mme Claudine Esposito	Avenue de l'Aquilon, 3/11	02/762 84 57
Mr Michel Lucas	Avenue de l'Aquilon, 11/12	02/772 02 11
Mme Noëlle Gerin	Avenue de l'Aquilon, 1/1	02/771 17 30

* : membres du Conseil d'Administration de Wolu-Inter-Quartiers

Woluwe-Saint-Lambert, le 26 février 2008

Merci à vous !

Depuis le début de l'année, vous avez été nombreux à marquer votre soutien à notre action en vous abonnant à notre bulletin d'information. Nous vous en sommes très reconnaissants !

Votre soutien moral et financier nous aidera à continuer nos activités en 2008.

Le CA de Wolu-Inter-Quartiers

Histoire d'arbre



Nous avons récemment remarqué une étrange métamorphose rue Tomberg. Le lundi, l'arbre d'alignement situé devant un coiffeur tenait bien sa place. Le mercredi, il avait disparu et le trottoir avait été refait. D'après nos informations, c'est parce que cet arbre « gênait » l'enseigne du commerçant qu'il a été enlevé. Combien cela coûte un arbre ? Mais, peut-être a-t-il été récupéré ! Que coûte la réfection du trottoir ? Qui a payé ? Si un arbre vous ennuie, vous savez quoi faire. Est-ce vraiment une gestion raisonnée de l'espace public ?

Enquêtes publiques Une meilleure information svp !

Pourquoi ce qui est possible dans une autre commune ne l'est-il pas à Woluwe-Saint-Lambert ?

Un petit retour en arrière s'impose.

1. En décembre 2006, nous avons écrit à la Commune pour que les avis d'enquêtes publiques soient systématiquement diffusés via le site internet de la Commune. Nous demandions que les avis de la commission le soient également. Un courrier de la Commune, daté du 6 février 2007, nous avait rempli d'espoir :

« ... Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège des Bourgmestres et Echevins a décidé, en séance du 11 janvier 2007, de faire paraître sur le site de la Commune (www.woluwe1200.be) les avis d'enquête publique ainsi que les avis de la Commission de concertation. Les avis de la Commission de concertation seront disponibles le mardi qui suit la séance de Commission. »

2. En juin 2007, les avis des enquêtes sont en général sur le site de la Commune, mais pas toujours, ce qui peut nous faire rater une enquête importante. Par contre, toujours pas d'avis des commissions de concertation. De plus, un nouveau règlement-taxe a été voté au mois de mars par le conseil communal pour la délivrance des documents administratifs et notamment il nous a été réclamé une taxe de 5,50 € pour un avis d'une page : ce montant nous a semblé plus qu'excessif. Nous avons à nouveau écrit pour regretter cette taxe qui est un frein à la participation citoyenne des habitants (voir notre Bulletin n° 110 de septembre 2007).

3. Février 2007 : toujours pas d'avis des commissions de concertation sur le site internet. On nous dit que

c'est compliqué, qu'il faut faire attention au respect de la vie privée (ce n'est pas la première fois qu'on entend cette excuse), ... alors que tous les documents cités sont tout à fait publics.

Pourtant, il suffit de surfer sur le site de la Commune d'Auderghem pour voir que ce qui paraît compliqué chez nous est très simple chez eux : voir sur <http://www.auderghem.be> et aller sous « enquêtes publique en cours ». Vous trouverez toutes les informations désirées :

- Les dossiers actuellement à l'enquête ;
- L'ordre du jour de la prochaine commission de concertation ;
- L'avis émis lors de la dernière commission de concertation ;
- L'historique des avis émis par la commission de concertation (classés de différentes manières).

En ce qui concerne le bilinguisme, la Commune avertit simplement : « Les dossiers soumis à la commission de concertation sont traités dans la langue du demandeur. Vous trouverez donc les avis rédigés en français ou en néerlandais. »

On apprécierait beaucoup que ce type d'information soit rapidement disponible sur le site internet de Woluwe-Saint-Lambert.

Sur le PARVIS SAINT HENRI
à Woluwe-Saint-Lambert

Dimanche 13 avril 2008

de 7 h 30 à 13 h

**Brocante de vêtements et
jouets pour enfants**

COMITÉ DU QUARTIER
DU PARVIS ST-HENRI



Ligue des familles

Chantal DRANSART
02.762.39.22 de 10h à 20h
e-mail : chantal.dransart@chello.be

Michèle RIETJENS
0473 / 66.80 85
de 10 h à 20 h

Participation :
Membres 2008 de la Ligue : 5€
Non-membres : 6€

Pas de réservation

Tous à Hof ten Berg pour le Télévie 2008

Le samedi 5 avril prochain, le Comité des habitants associé à la Cohésion sociale et au Comité de Quartier organise leur soirée annuelle du Télévie dans la salle communautaire au 72, avenue Wolvens.

A cette occasion, vous pourrez déguster un repas typiquement belge « Staek – frites – salade » !

Une vente à l'américaine vous permettra d'acquérir le maillot dédicacé par les joueurs d'Anderlecht que Thomas Chatelle, joueur du club, nous offre gentiment.



Soyez tous présents à ce grand rendez-vous du cœur et de la solidarité.

Prix 7 € (réservation obligatoire jusqu'au mercredi 2 avril).

Contact : Marie-Jeanne Denié – Deblaere : 0495 69 76 10.

Il y a également moyen de verser un **soutien** au 000-3236876-83 au nom de Deblaere avec la mention : soutien au Télévie 2008.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**